

---

# Autonomie, environnements multimédias et apprentissage des langues : le cas de l'italien à l'Université Stendhal de Grenoble

**Monica Masperi, Raffaella Balzarini**

*Département d'italien  
Laboratoire Lidilem  
Université Stendhal Grenoble3  
{Prenom.Nom}@u-grenoble3.fr*

## 1. Introduction

Parce qu'il se propose comme une des réponses les plus concrètes à la diversification croissante de la demande de formation initiale et continue en langues, l'apprentissage « en autonomie »<sup>1</sup> est aujourd'hui en didactique des langues un domaine de recherche et d'applications pédagogiques en pleine expansion. Nous allons ici tenter de définir les modalités dans lesquelles il se décline à l'Université Stendhal de Grenoble, en rapport avec une langue étrangère qui occupe, par tradition et proximité culturelle et géographique, une place importante dans le paysage sonore de la région Rhône-Alpes : l'italien.

## 2. Ancrage institutionnel et cadrage de la problématique

L'Université Stendhal constitue à l'heure actuelle en France un des « pôles d'excellence » de l'enseignement de l'italien en tant que langue de spécialité dans les filières LLCE, LEA, MST<sup>2</sup> et en tant que Langue Vivante 2 ou 3 figurant comme matières optionnelles dans le cursus universitaire des étudiants spécialistes d'autres disciplines [Cf. MASPERI, TEA, 2002]. Les attentes des étudiants et des établissements du site universitaire grenoblois, quant à la qualité des enseignements fournis, sont à la hauteur des perspectives d'insertion professionnelle que cette

---

<sup>1</sup> Nous n'aborderons pas dans le cadre limité de cette présentation une discussion sur les formes et les réalisations que ce concept recouvre.

<sup>2</sup> Langues, Littératures, Civilisations Etrangères ; Langues Etrangères Appliquées ; Maîtrise Sciences et Techniques.

langue étrangère offre dans la région et des possibilités d'échanges et de mobilité étudiante et enseignante que proposent les programmes de coopération inter-universitaires mis en place entre les universités rhône-alpines – notamment de nombreuses Ecoles d'Ingénieurs – et l'Italie. Comment l'enseignement supérieur peut-il donc relever le défi d'une réponse pédagogique qualitative en matière d'enseignements linguistiques, qui tienne compte de la multiplicité d'objectifs et de besoins langagiers exprimés par nos publics ? Nous pensons que l'une des voies possibles à explorer est celle de l'apprentissage en autonomie, supporté par les TICE, dont nous allons présenter quelques aspects ci-après.

En prémisses nécessaires à notre approche de la question, nous rappellerons que l'apprentissage en autonomie des langues étrangères (désormais LE), en France et plus largement dans l'Union Européenne, s'est développé depuis les années quatre-vingt principalement autour de Centres de Ressources [DEGACHE, MASPERI, à paraître]. Son efficacité dans l'accès à la construction de savoirs et savoir-faire a été depuis suffisamment prouvée en France dans quelques centres-pilotes (rappelons le CRAPEL à Nancy, le SAPAG à Bordeaux et SPIRAL à Strasbourg), ce qui permet de lever en grande partie les restrictions d'application concernant ce type de formation en langues [GREMMO & RILEY, 1997]. Il n'en reste pas moins que les contraintes des situations locales, administratives notamment, et des résistances à se détacher d'une culture d'apprentissage des langues ancrée dans la tradition humaniste, constituent un défi bien souvent difficile à surmonter pour la mise en place de dispositifs de formation en autonomie. L'introduction en « *substitution ou en complément* » [HOLEC 1999] de tels dispositifs dans des structures de formation en langues existantes, implique un changement de culture d'apprentissage qui demeure un enjeu de taille pour la réussite de ces initiatives. Il est donc important de ne pas sous-évaluer dans l'instauration de toute démarche autonomisante un encadrement pédagogique qui garantisse la transition du modèle de cours en présentiel, vers des modèles à géométrie variable, où l'affranchissement du contexte d'apprentissage traditionnel peut être gradué.

### 3. Les modèles envisagés

La redéfinition des cursus universitaires et le réaménagement des enseignements qu'impose la standardisation des diplômes européens, nous a conduit à réfléchir en termes de mutualisation de ressources humaines et pédagogiques et de souplesse des dispositifs. A cet effet, nous avons envisagé trois différents types de modèles pédagogiques en *autonomie guidée validante* (AGV) intégrant les TICE [cf. DEGACHE, MASPERI, *ibid*]. Chacun d'entre eux se destine à un public assez large, recoupant d'une part les spécialistes italianistes de niveau avancé (licence, maîtrise, préparation aux concours, DEA) et d'autre part les non-spécialistes, de niveau intermédiaire (A2, d'après l'échelle de niveaux établie par le Cadre Européen Commun de Référence en Langues, cf. <http://culture2.coe.int/portfolio/documents/cadrecommun.pdf>) et de niveau perfectionnement (B2/C1, suivant la même échelle). Nous allons illustrer brièvement ces trois modèles, dans leurs formes et contenus, tout

en nous réservant une présentation plus approfondie, sur poste informatique, des parcours pédagogiques élaborés.

### 3.1. *Présentiel Amélioré pour étudiants spécialistes*<sup>3</sup>

Il s'agit de mettre à la disposition des étudiants spécialistes, en amont, en aval voire partiellement en substitution de la formation en présentiel, des volets d'autoformation en langue italienne transfilières<sup>4</sup>, gérés par une plate-forme pédagogique et centrés pour l'essentiel sur les compétences de compréhension écrite et orale, de production écrite et d'emploi de structures grammaticales de la LE. La dissociation des compétences linguistiques ainsi envisagée est censée assurer une part plus consistante, lors des cours en présentiel, à la pratique de l'expression orale.

Les volets de formation sont conçus en interrelation, s'agencant en fonction des besoins à l'intérieur des modules « pratique de la langue », prévus actuellement dans toutes les filières « spécialistes » (LLCE, LEA, MST). Ils sont au nombre de trois : volet « traduction », volet « civilisation », « volet grammaire/phonétique ». Chaque volet se compose d'un certain nombre d'Unités Didactiques (UD) donnant lieu à des *tâches validables* aux fins de l'évaluation des acquis et de la validation du/des module(s).

- *Volet « traduction »* (thème/version) : dans ce volet, chaque UD s'articule autour d'un texte (la palette proposée touche à des types et genres très variés) qui renvoie à un fichier d'aide à la traduction. Les aides à la traduction se situent à deux niveaux : global et analytique. Au niveau global (écrémage du texte), il s'agit de mettre clairement en évidence les principaux écueils du texte (visualisés par surlignage ou autre système de codage), tant sur le plan morpho-syntaxique que du point de vue de la structure et de l'articulation textuelles (plans discursif et pragmatique). Au niveau analytique, il s'agit de renvoyer à des aides *ad hoc* en ligne, de type lexical et grammatical (dictionnaires monolingues et bilingues, encyclopédies...).

- *Volet « civilisation »* : les UD prévues dans ce volet porteront sur l'Italie contemporaine (XXème siècle), ce qui relève du programme de « civilisation » de toutes les filières « spécialistes ». Il s'agit de sujets « à référent fort » qui caractérisent ce pays et ses habitants sous différents aspects (politique, économique, social, juridique, institutionnel...), présentés et agencés à l'intérieur de parcours modulables (i.e. Italiens et « italianité » ; Us, coutumes et société ; « Urgences » nationales : criminalité, terrorisme, corruption ; Trésors artistiques et littéraires ; Le modèle économique du Nord-Est ; Le système judiciaire italien, ses atouts et ses failles...).

<sup>3</sup> La terminologie utilisée pour définir nos modèles de formation est empruntée au rapport « Compétice » (cf. [http://www.formasup.education.fr/fichier\\_statique/etude/competicedef.pdf](http://www.formasup.education.fr/fichier_statique/etude/competicedef.pdf))

<sup>4</sup> En phase d'élaboration, dans le cadre d'une candidature au projet Inca-Tice « Alias » (Autoformation en langue italienne pour Apprenants Spécialistes).

- *Volet « grammaire/phonétique »* : ce volet vise à améliorer les connaissances sur les structures linguistiques (morphologiques, syntaxiques et phonétiques) de la langue italienne et à développer des compétences métalinguistiques. Des tests de positionnement, dotés de feed-back, sont mis à la disposition des étudiants, de sorte à envisager un parcours de remédiation et d'approfondissement adéquat, grâce à la mise à disposition des supports existant en ligne et hors ligne.

### 3.2 *Présentiel Allégé pour étudiants non spécialistes*<sup>5</sup>.

Le modèle conçu sur la base de 2/3 de temps en présentiel (36h) et 1/3 de temps à distance (12h) se fixe comme objectif pédagogique prioritaire de conduire des séances en présentiel avec des classes à effectifs réduits, favorisant ainsi l'approche communicative. La réduction du nombre d'étudiants en classe est obtenue par un système de répartition du groupe-classe en sous-groupes et de rotation des sous-groupes entre cours frontal et FOAD. Un parcours pédagogique prototype illustrant ce modèle, appelé Tutti\_a\_bordo\_!<sup>6</sup> (accessible sur un site Internet hébergé par le site de l'Université Stendhal : [http://www.u-grenoble3.fr/tutti\\_a\\_bordo\\_!/](http://www.u-grenoble3.fr/tutti_a_bordo_!/)) est actuellement expérimenté après d'étudiants italianistes non spécialistes de niveau avancé (B2/C1). Les contenus, à dominante civilisationnelle, présentés dans ce « voyage virtuel dans l'Italie moderne et contemporaine », sont abordés par le biais de documents de nature variée : extraits de journaux, livres, essais, liens sur sites italiens institutionnels, grand public et didactiques. Dans sa configuration actuelle, ce parcours s'oriente vers la préparation aux épreuves du Certificat de Compétence en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES, cf. <http://www.education.gouv.fr/bo/2000/25/sup.htm>).

### 3.3 *Foad avec regroupements pour étudiants non-spécialistes*<sup>7</sup>.

Ce modèle est illustré par un parcours prototype, dénommé « Caso mai... »<sup>8</sup> (<http://agora2.grenet.fr/QuickPlace/caso-mai/Main.nsf/>) réalisé par deux étudiants de DESS Formateur/Concepteur Multimédia en Langues à l'occasion de leur stage de fin de formation [BALZARINI, R., HAMON, Y, 2002]. « Caso mai... » s'adresse à des étudiants d'italien de niveau intermédiaire (LV2 ou LV3 au lycée). Ses objectifs pédagogiques recoupent pour l'essentiel ceux des cours en présentiel. Il s'agit principalement de :

---

<sup>5</sup> Actuellement en phase d'expérimentation, dans le cadre d'une candidature au projet inter-universitaire Inca-Tice « FLODI » (Formation en Langue Ouverte et à Distance Interuniversitaire).

<sup>6</sup> Conçu et réalisé par Elena Tea, ATER au Département d'Italien, Université Stendhal Grenoble3.

<sup>7</sup> Actuellement en phase d'expérimentation, dans le cadre d'une candidature au projet inter-universitaire Inca-Tice « FLODI » (Formation en Langue Ouverte et à Distance Interuniversitaire).

<sup>8</sup> En V.F. « Et si jamais... », « Pourquoi pas ? »

- stabiliser les compétences acquises en LE au lycée ou aux niveaux Initiation 1 et 2 (100h de cours) à l'Université.
- améliorer sensiblement les compétences de compréhension, tout en veillant à atteindre également une meilleure qualité d'expression, orale et écrite.

L'itinéraire de formation de « Caso mai... », d'une durée de 48 heures sur deux semestres, se déroule sur la base d'un scénario pédagogique ayant comme fil conducteur Venise au premier semestre (gastronomie, art et histoire, Venise contemporaine) et un « Voyage en Italie hors des sentiers battus » au deuxième semestre. La formation prévoit 10 séquences en autonomie tutorée par semestre, intercalées par des ateliers de conversation (2 à 3 par semestre), destinés au réemploi des formes et contenus linguistiques appris. « Caso mai... » affiche en outre une dimension innovante : le développement de stratégies d'intercompréhension en langues romanes, permettant la communication via internet entre locuteurs hispanophones, lusophones, francophones et italoophones, chacun s'exprimant dans sa langue maternelle (cf. projet Galanet, <http://ute.umh.ac.be/galanet/> )

#### 4. Conclusions

Les objectifs que ces formations se donnent en termes stratégiques et institutionnels impliquent que les modèles AGV envisagés fassent l'objet d'une étude menée dans un cadre contrôlé, nous permettant d'apprécier leur calibrage et les bénéfices pédagogiques escomptés. D'autre part, une enquête sur les réelles demandes, attentes, représentations de nos publics en la matière s'avère nécessaire. La « frilosité » que l'on ressent de la part des acteurs directs des formations universitaires en langues à appréhender la voie des itinéraires formatifs en autonomie, nous démontre une fois de plus que l'innovation en matière de didactique des langues ne peut faire abstraction des études empiriques qui observent et analysent les dimensions psychologique, sociologique et cognitive des conduites d'apprentissage.

#### 5. Bibliographie

- BALZARINI R., HAMON, Y, Projet "Caso mai". Conception et réalisation d'un module de formation en Autonomie Guidée Validante pour l'apprentissage de l'italien en Langue Vivante 2, *Rapports de stage DESS Formateur/Concepteur Multimédia en Langues*, Université Stendhal, Grenoble.
- DEGACHE, C., MASPERI, M., « De quelques enjeux de l'apprentissage en autonomie en contexte universitaire : pistes de réflexion et propositions », *Hommage à Hélène Greven*, PUG, Grenoble.
- GREMMO, M.-J., RILEY, P., « Autonomie et apprentissage autodirigé : l'histoire d'une idée », *Mélanges CRAPEL n°23*, 81-107.
- HOLEC, H., « De l'apprentissage autodirigé considéré comme une innovation », *Mélanges n°24*, CRAPEL, Université Nancy 2, 91-110.

MASPERI, M., TEA, E., « L'italien en France en milieu institutionnel : état des lieux et perspectives », in F. Bidaud (a cura di), *Lingue e culture romanze. Didattica e ricerca: quali prospettive ?*, *Atti del Convegno Internazionale*, Pisa, 11-12 ottobre 2001, Mauro Baroni editore, 57-73.

## 6. Références sur le web

<http://www.education.gouv.fr/bo/2000/25/sup.htm>

[http://www.formasup.education.fr/fichier\\_statique/etude/competicedef.pdf](http://www.formasup.education.fr/fichier_statique/etude/competicedef.pdf)

<http://culture2.coe.int/portfolio/documents/cadrecommun.pdf>

[http://www.u-grenoble3.fr/tutti\\_a\\_bordo\\_!/](http://www.u-grenoble3.fr/tutti_a_bordo_!/)

<http://agora2.grenet.fr/QuickPlace/caso-mai/Main.nsf/>